

Développer la marque Employeur du Territoire

Attractivité des entreprises de la CA ACCM

Constat

Marque employeur

Si initialement la marque employeur désigne l'ensemble des problématiques liées à la gestion des ressources humaines et au recrutement d'une entreprise, sa définition s'est élargie à la capacité de cette même entreprise à porter des valeurs, à développer une culture interne, à gérer sa réputation et donner du sens à son action en matière environnementale et numérique.

Marque territoire

La marque territoire permet d'identifier, de positionner et de promouvoir comme une marque le territoire afin de mettre en avant auprès des habitants, des acteurs économiques, des touristes, des investisseurs, son histoire, sa culture, son patrimoine, ses produits, ses événements et tous les atouts assurant son attractivité et sa notoriété.

ACCM, un territoire connu par son histoire, sa culture et ses événements autour de la photographie

- Depuis 2019, le Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays d'Arles travaille à l'attractivité et au développement de la marque de territoire.
- Le Pays d'Arles compte deux parcs régionaux de Camargue et des Alpilles, des sites reconnus, une identité forte et un patrimoine exceptionnel.
- Le Pôle Culture et Patrimoines d'Arles est l'un des seuls clusters européens centré sur le développement économique des acteurs des filières des industries créatives, culturelles et patrimoniales. Le projet Arles Créative est une ambition de la ville pour l'image numérique autour d'un campus connecté et de nouvelles filières de formation.

Un territoire de projets tourné vers l'avenir

- Les dispositifs Action Cœur de Ville à Arles et Tarascon et Petites Villes de Demain à Saint-Martin-de-Crau qui visent à améliorer les conditions de vie des habitants, en attirer de nouveaux, à rénover et redynamiser les centres-villes et leurs commerces, favorisent les transformations économiques et sociales de toute la Communauté d'Agglomération ACCM.

Les entreprises de proximité doivent se préparer aux évolutions d'ACCM

- De même que le territoire se transforme, les entreprises doivent anticiper les nouvelles attentes des actuels ou futurs acteurs du territoire (habitants, travailleurs, touristes...) qui ont de nouveaux besoins, de nouvelles aspirations et qui veulent de nouveaux services et des nouvelles prestations.
- Les entreprises doivent anticiper ces changements en adaptant leur activité à ces attentes, en préparant leurs collaborateurs à ces changements et en attirant de nouvelles compétences.
- Les entreprises doivent se préparer aux fortes évolutions sociales, environnementales et digitales.

Les enjeux

- **Accompagner** l'adaptation des entreprises aux nouvelles réalités de leur territoire
- **Accompagner** les entreprises à répondre aux évolutions du marché du travail et aux nouvelles formes de travail
- Accompagner les entreprises à **conserver leurs compétences** et en **attirer** de nouvelles en s'adaptant aux nouvelles attentes de la société

Pistes d'actions

- 1 Proposer aux entreprises un accompagnement personnalisé pour développer leur attractivité au travers de la marque employeur**
 - Proposer une prestation Appui Conseil Ressources Humaines.
 - Animer des ateliers collectifs de Branche ou de territoire pour faire émerger des solutions collectives ou individuelles.
- 2 Préparer l'accueil des nouveaux entrants dans l'entreprise**
 - Structurer une offre d'accompagnement d'accueil des nouveaux arrivants dans l'entreprise: alternants, mineurs, stagiaires, salariés...
- 3 Proposer aux entreprises de devenir Ambassadeur de leur ville et de leur territoire**
 - Organiser de nouvelles sessions Ambassadeur de ma ville en lien plus étroit avec ACCM, en adaptant le rythme et les modalités pédagogiques aux particularités du territoire et de ses enjeux.
- 4 Élaborer une offre de formation continue afin de répondre aux nouveaux enjeux et nouvelles exigences du territoire**
 - Proposer aux entreprises et aux salariés des thématiques de formation en lien avec les enjeux territoriaux, numériques, environnementaux, ressources humaines, gestion, management de proximité...

Partenaires pressentis

OpcO EP, autres OpcO, prestataires de formation, Chambres consulaires, CA Arles-Crau-Camargue-Montagnette, Office de Tourisme et Syndicat d'Initiative, associations de commerçants, organisations professionnelles, réseaux d'entreprises...